



Pôle Ressources
Assemblées



**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	32
Convocation et affichage	:	01/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Bernard CHAMPANHET

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Claudie COSTE, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Sophal LIM, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Jamal NAJI, Eric PLAGNAT, Simon PLENET.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Edith MANTELIN), Aurélien HERRERO (pouvoir à Romain EVRARD), Pascal PAILHA (pouvoir à Nadège COUZON), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Juanita GARDIER), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Michel SEVENIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Assia BAIBEN-MEZGUELID (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Denis NEIME.

CM-2020-209 - ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCES DU 3 JUILLET, 10 JUILLET ET 16 JUILLET 2020

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Les procès-verbaux du Conseil municipal de la Ville d'Annonay des 3, 10 et 16 juillet 2020 ont été adressés avec la convocation à la présente séance du Conseil municipal.

Aucune remarque n'étant soulevée, il sont soumis à approbation des membres du Conseil Municipal.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

Par 32 voix votant pour

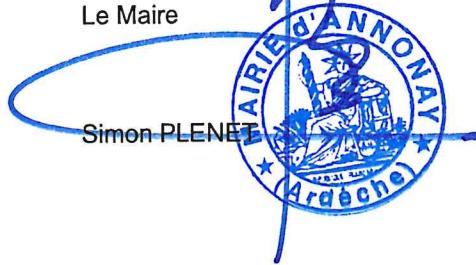
APPROUVE les procès-verbaux du conseil municipal de la Ville d'Annonay des 3, 10 et 16 juillet 2020,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 15/12/20
Affiché le : 15/12/20
Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

17 DEC. 2020